

COVID-19 :

Document à destination des Etablissements et Services Médico-Sociaux pour les personnes en situation de handicap, professionnels des établissements de santé et professionnels de santé de ville

Document évolutif

Mise à jour : 29 avril 2020



AVANT PROPOS

Ce document complète le guide régional en faveur des personnes en situation de handicap transmis le 30 mars 2020.

Il n'a pas vocation à reprendre les recommandations nationales qui vous sont régulièrement transmises.

Il s'agit de donner, à l'ensemble des gestionnaires d'établissements et services médico-sociaux et des professionnels de santé, les ressources disponibles en région Paca pour favoriser l'accompagnement des personnes en situation de handicap et éviter les ruptures d'accès aux soins en ce contexte particulier de crise sanitaire.

Les personnes en situation de handicap constituent un public vulnérable à l'épidémie de COVID-19 qu'elles vivent à domicile ou en établissements. Leur situation nécessite l'appui de tous les professionnels de santé (libéraux ou en établissements de santé). Il est nécessaire d'assurer la continuité des prises en charge mais également la qualité et la sécurité de l'accompagnement.

Ce document permet de recenser, de manière non exhaustive les ressources pouvant être mobilisées sur les territoires pour répondre aux situations des personnes en situation de handicap qui sont très diverses.

Les ressources recensées dans ce document peuvent apporter des conseils sur l'orientation d'une personne en situation de handicap, échanger sur les orientations envisagées, donner des avis sur le transfert d'un patient d'une structure ESMS vers un établissement de santé...

Ce document sera mis à jour afin de donner l'information la plus précise sur l'organisation territoriale afin de favoriser la coordination entre le secteur sanitaire et le secteur médico-social.

Les centres de référence et d'expertise au niveau régional

➤ Concernant la prise en charge des personnes avec troubles du spectre autistiques :le CRA PACA

1) appui aux équipes des ESMS rencontrant des situations complexes : analyse de la situation, guidance, orientations selon les besoins médicaux (unités dédiées COVID, enfants et adultes) ou psychiatriques.

Des formations peuvent être proposées selon les besoins :

- pour Marseille : appui aux parents, formations aux aidants ;
- pour Nice : gestion des troubles du comportement, acceptation des gestes barrières

Ces formations peuvent être organisées de façon complémentaire entre Nice et Marseille sur l'ensemble de la région PACA car elles seront déployées à distance.

2) le CRA peut être aussi ressource pour des équipes sanitaires départementales de première ligne (infectiologue, Ide, équipe hygiéniste), pour les cas complexes de troubles du spectre autistique présentant une problématique en lien avec la crise sanitaire actuelle.

Equipe de Marseille TSA-CRA-PACA@ap-hm.fr Tel. : 04.91.74.43.79	Equipe de Nice cra@lerval.com Tel. : 04.92.03.04.39	Concernant plus spécifiquement les Adultes : Les MAKARAS. Tel. : 04.91.87.68.73
<u>Les hotlines</u> : permanence de 9h à 16h30 du lundi au vendredi		

3) Voir en page 9 également l'Equipe Les Makaras rattachée au CH de Valvert

➤ Concernant la prise en charge des handicaps rares avec l'Equipe-Relais Handicaps Rares PACA Corse-ERHR

- Lien avec le médecin psychiatre de l'ERHR pour toute situation pouvant avoir un lien avec le handicap rare
- Mise en lien avec les centres de référence de l'AP-HM, notamment épilepsie sévère du Pr MILH
- Proposition de lecture croisée de bilans cliniques notamment les centres nationaux de ressources Handicap Rares, par exemple Fahres pour l'épilepsie sévère, mais d'autres peuvent être mobilisés (plus en lien avec des problématiques complexes sensorielles)
- Proposition de temps d'échanges avec des référents éducatifs ou paramédicaux autour d'accompagnements complexes, notamment troubles de la communication et comportements-problème, ou aux propositions aux personnes avec épilepsie sévère)
- Liens avec des associations spécialisées pouvant accompagner familles ou équipes
- Liens avec les filières maladies-rares

Horaires de 8h-19h. 7j/7. Tel : 04.86.94.80.00. Mail : pacacorse@erhr.fr .

➤ **Concernant les personnes avec troubles DYS sur la région :**

RESODYS
Tel : 0490146469.
Mail : coordination@resodys.org

➤ **Concernant la prise en charge des personnes avec déficiences visuelles :**

L'association peut aider, conseiller et orienter vers le bon professionnel, la structure adaptée.

Plateforme régionale ARRADV
Tel : 0800 013 010 (appel gratuit)
Arradv.pr@gmail.com
Du lundi au vendredi de 9h30 à 17h30

➤ **le Centre de référence des maladies neuromusculaires PACA-Réunion-Rhône Alpes**

Un médecin est d'astreinte au sein de la Filière Filnemus dans certaines régions dont Marseille.

Centre de Référence Coord. MNM

Centre de référence des maladies neuromusculaires PACA-Réunion-Rhône Alpes

Coordonnateur: Pr S. ATTARIAN. Responsable site adulte: Pr S. ATTARIAN, Responsable site pédiatrique: Pr B. CHABROL

CHU Timone, AP-HM

264, rue Saint Pierre 13005 Marseille France

a:04 91 38 65 79 p:04 91 38 68 08

<http://fr.ap-hm.fr/site/centremnmsla>

Consultation neuromusculaire adulte

Référents

Pr ATTARIAN Shahram

Fonction(s) : Neurologue

Fonction au sein de la filière : Responsable site adulte adultes de Marseille

Téléphone(s) : 04 91 38 65 78

Fax(s) : 04 91 38 65 78
04 91 38 49 46

Email : [Shahram.ATTARIAN\(at\)ap-hm.fr](mailto:Shahram.ATTARIAN(at)ap-hm.fr)

Pr CHABROL Brigitte

Fonction(s) : Neuropédiatre

Fonction au sein de la filière : Responsable site pédiatrique de Marseille

Téléphone(s) : 04 91 38 68 08

Fax(s) : 04 91 38 68 08
04 91 38 68 09

Email : [brigitte.chabrol\(at\)ap-hm.fr](mailto:brigitte.chabrol(at)ap-hm.fr)

Les consultations dédiées pour les personnes en situation de handicap ou handiConsult

Elles existent dans quatre départements : les Alpes-Maritimes, les Bouches-du-Rhône, le Var et le Vaucluse.

- **Consultation dédiée PH dans le 06**
Centre de Santé Rossetti (les PEP 06)
400, Bd de la madeleine 06 000 – Nice
Plateforme téléphonique : 04.97.11.70.90 pour orienter les patients
Tel. : 04.97.11.70.83.
Mail : centredesante@pep06.fr

- **Consultation dédiée PH dans le 13**
Centre Hospitalier de Salon de Provence
Tel. : 04.90.44.97.40
Mail : jeromine.barthelemy@ch-salon.fr

- **Consultation dédiée PH dans le 83**

Le dispositif a été baptisé AVISO. Il s'agit d'une coopération entre l'association AIDERA VAR, dont la présidente est Dr Pernice et le CHITS dont le médecin coordonnateur du CHITS est Dr Pernod.

L'association AVISO propose :

- de faire tout relais nécessaire vers un service /un praticien spécialisé du CHITS, à partir des besoins exprimés par les personnes, leur représentant, leur aidant, les professionnels qui les entourent
- de mettre en lien avec le DR PERNOD médecin généraliste du dispositif AVISO joignable en téléconsultation et également en présentiel à La Seyne sur Mer
- d'enquêter par tél auprès des ESMS du VAR : connaître/repérer les besoins et y répondre, et faire connaître le dispositif encore tout récent

accès aux IDE et DR PERNOD : 06.26.91.42.73 et Dr PERNICE : 06.03.58.01.29

- **Consultation dédiée PH dans le 84**
CH de Montfavet.
Tel. : 04.90.03.90.85

HOT LINE MÉDECINE SOMATIQUE ET DE SPÉCIALITÉS ORGANISATION

SPÉCIALITÉ	DISPONIBILITÉS
Dr PLAFRET Dentiste	Mercredi matin
Dr HIRSCH Cardiologue	Mercredi matin (ne veut échanger qu'avec un médecin de la structure demandeuse)
Dr PIC Dermatologue	A la demande (envoi de photos possible)
Dr FORGEAT Gastro-entérologue	A la demande
Dr PEYRAUD GILLY Ophtalmologue	Jeudi journée et tous les autres jours en début d'AM
Dr BUZORI Neurologue	?
Dr ROZEMBLIT Gynécologue	?
Médecine Générale au CHM	Prendre les demandes et les médecins se répartiront les appels

Appels du lundi au vendredi de 8h à 16h30 au 04 90 03 90 85

➤ **Clinique Bonneveine dans le 13**

C'est un établissement de 3ème niveau, dit "de recours" par l'ARS, dans la gestion de cette crise sanitaire.

Pour la prise en charge des personnes handicapées, prendre contact avec **Mme Nathalie DURANTI - Directrice des Soins Infirmiers**- soit par **téléphone : au 06.89.73.72.08**, soit **par mail : nathalie.duranti@doctocare.com**

Les dispositions prises par la Clinique de Bonneveine sont :

- le maintien de l'accueil de la permanence médicale (du lundi au vendredi : de 8h à 19h / le samedi : de 8h à 13h)
- le maintien des examens d'imagerie médicale et cardiologiques
- le maintien du fonctionnement du laboratoire de biologie médicale
- la mise en place d'une solution de téléconsultations et/ou télé expertises de médecins spécialistes
- la mise en place d'une permanence d'accueil pour les consultations de spécialistes ne pouvant pas attendre : ces rendez-vous ne pouvant attendre interviendront en complément des téléconsultations

En ce qui concerne **la spécificité de l'accès à la santé des personnes en situation de handicap**, possibilité de téléconsultations et/ou télé expertises spécifiques sur la prise en charge des personnes en situation de handicap. Ces avis médicaux pouvant donner lieu soit :

- à une réorientation vers les services du 15 pour un patient COVID-19
- à une prise en charge si nécessaire dans notre établissement pour un patient ne relevant pas du COVID-19.

Relation étroite avec **Parcours Handicap 13**, notamment dans le cadre d'une publication sur leur site internet et d'une communication qui sera faite par leurs soins à tous leurs adhérents et partenaires du département, sur la solution mise en place par la Clinique de Bonneveine dans le cadre de téléconsultations et/ou télé expertises et sur la possibilité de contacter les médecins coordonnateurs de l'Hôpital de Jour :

- le Dr Nathalie PETIT et/ou le Dr Marie-Noëlle GRINI GRANDVAL.

Par ailleurs, des hospitalisations en médecine et en soins de suite pour des patients COVID-19 pourront être envisagées à la sortie d'établissements COVID-19 de 1ère ligne.

Prise en charge d'une personne en situation de handicap - LOGIGRAMME



Direction de l'offre de soins
Parcours Patient - 14 avril 2020

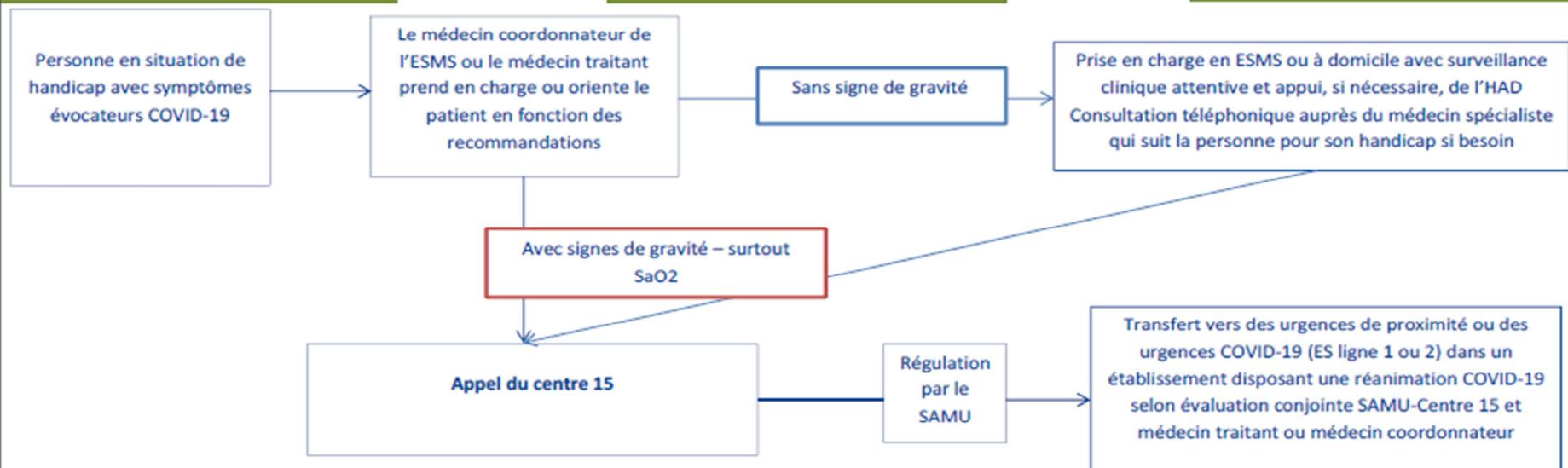
PRISE EN CHARGE D'UNE PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP SUSPECT COVID-19 EN REGION PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR

AIDE A LA REGULATION

Recommandation 1 : Avoir une vigilance clinique particulière (seuils d'alerte modifiés : température de base souvent basse ; fréquence respiratoire variable ; expression de la douleur atypique).

Recommandation 2 : S'appuyer sur les modifications cliniques par rapport à l'état antérieur de la personne en échangeant avec les personnes de son entourage (aidants familiaux ou ESMS)

Recommandation 3 : Faire objectiver les critères de gravité par une mesure de la saturation



Facteurs de risques :

Age \geq 70 ans, Comorbidités respiratoires à risque de décompensation, Insuffisance rénale dialysée, Insuffisance cardiaque stade NYHA III ou IV, Cirrhose \geq stade B, Diabète insulinodépendant ou requérant compliqué,

Les équipes mobiles en faveur des personnes en situation de handicap

➤ Concernant la prise en charge TSA des adultes et sur le handicap mental (DI) sur la région :

L'équipe mobile Les MAKARAS :

Pour les départements du **04, 05 et 13** :

Permanence téléphonique du lundi au vendredi entre 9h et 18H.

Téléphone : 04.91.87.68.73

Ou 06.64.57.00.92 et sollicitation par email UMAA@ch-valvert.fr

Pour le département du **84** :

Téléphone : 04.90.03.90.85

Pour les départements **du 06 et du 83** :

Permanence téléphonique du lundi au vendredi de 9h à 17h

Dr André Cheffe de service à Sainte Marie :

Téléphone : 06.45.17.97.05

Mail : Laurence.Andre@ahsm.fr

➤ Concernant la pris en charge des soins dentaires sur la région :

Handident :

Permanence téléphonique tous les jours : 04.91.43.07.94

mail: handident@yahoo.fr

➤ Concernant la prise en charge des enfants polyhandicapés :

Handimômes : le réseau handimômesintervient sur le 13 et le 83 auprès des enfants polyhandicapés :

Dans le **13** :

Hôpital Sainte Marguerite - 270 Boulevard de Sainte-Marguerite - 13009 Marseille

Téléphone : 06.67.26.33.46

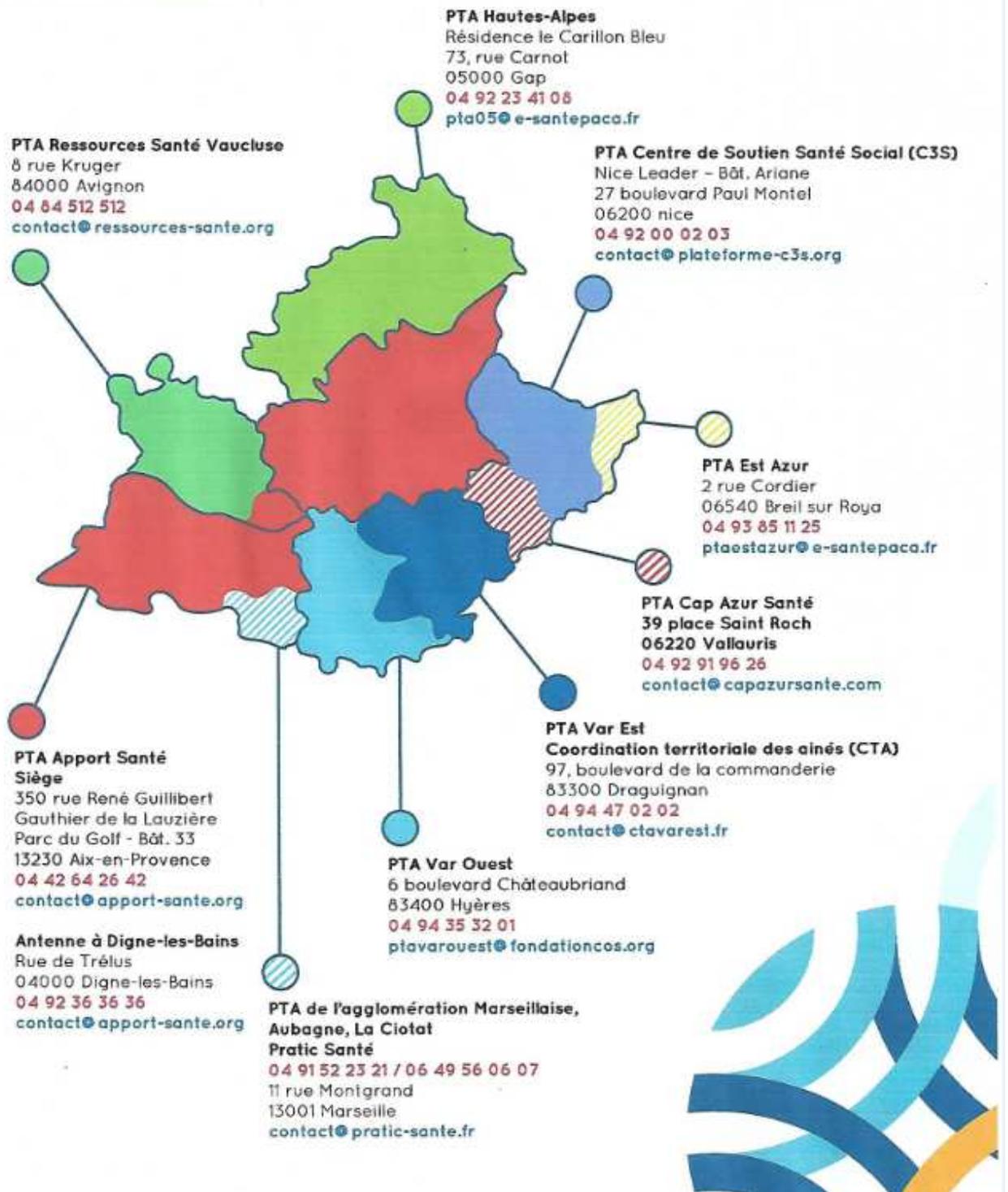
Dans le **83** :

Route de l'Almanarre - BP 90041 83407 Hyères.

Tel : 04.94.35.94.75

Les Plateformes Territoriales d'Appui

Toutes les PTA fonctionnent et ont conservé leurs horaires d'ouverture voire les ont étendu pour la période de crise. Le lien de la page internet a été actualisée et fait figurer les coordonnées des PTA : <https://www.paca.ars.sante.fr/pta>



Cellule éthique

Les enjeux éthiques au sein des ESMS sont majeurs et font l'objet de nombreuses réflexions.

A ce titre une **cellule éthique de soutien covid-19** a été créée à l'AP-HM afin d'accompagner les équipes dans les prises de décisions difficiles.

Cette cellule soutient les établissements hospitaliers et médico-sociaux afin de mettre en place leurs cellules de soutien éthique.

Qui peut la saisir la cellule ?

Tout soignant en accord avec son chef de service et le cadre de santé. Il faut préciser la demande par écrit, l'identité et les coordonnées téléphoniques.

Une prise de contact téléphonique sera faite dans les 24 heures pour déterminer les modalités d'intervention.

Les saisines se feront par mail à l'adresse : soutien_ethique@ap-hm.fr

Cellule médico-psychologique

Un dispositif national de prise en charge médico-psychologique est instauré via **le numéro vert 24h/24 et 7j/7 : 0 800 130 000** en lien avec la Croix-Rouge et le réseau national de l'urgence médico-psychologique (CUMP).

En région PACA :

Pour le grand public, le numéro vert **04 97 13 50 03** est opérationnel **de 9h à 20h du lundi au vendredi**.

Pour les professionnels de santé, le numéro vert **0 805 23 23 36** est opérationnel pour accompagner et soutenir les professionnels de santé en situation de souffrance. Appel gratuit depuis un fixe ou portable 7j/7 24h/24. Les entretiens sont anonymes et gratuits.

Lien avec les professionnels libéraux et les dispositifs en ville

1. Accès aux Médecins traitants

L'enjeu dans cette période est à la fois que les personnes en situation de handicap suivies habituellement continuent d'être prise en charge pour leurs pathologies afin d'éviter les ruptures de soins mais aussi de prendre en charge les patients en situation de handicap atteints du Covid-19. Il est donc nécessaire de maintenir l'offre de soins ambulatoires, en particulier l'offre de soins dédiée et en médecine de ville.

Pour faciliter la continuité des prises en charge et des traitements, il est recommandé de maintenir le lien avec le patient par les professionnels médicaux et non médicaux qui le suivent habituellement.

Ainsi, dans un contexte de confinement lié au risque de contamination, il est important que le médecin traitant ou le médecin spécialiste correspondant habituel prenne contact avec les patients atteints de pathologie chronique les plus fragiles pour s'assurer du suivi et détecter un risque de décompensation de la pathologie. Pour cela, le médecin pourra entrer en contact avec le patient par téléconsultation par vidéo ou par téléphone, et être rémunéré pour cet acte sous conditions.

Il est également nécessaire d'assurer une coordination entre le référent médical de l'ESMS (coordonnateur médical) et les médecins traitants et/ou spécialistes des usagers de l'ESMS. Pour les ESMS sans référent médical, intensifier le lien avec le médecin traitant.

Pour limiter les risques de contamination, nous vous invitons lorsque cela est possible à :

- utiliser un dispositif sécurisé de visio-consultation qui permet de pouvoir entrer en contact avec un médecin de ville et/ou en établissement de santé sans équipement spécifique de télé-médecine. L'outil TERCOVID permet de réaliser la téléconsultation sans outil spécifique. Il est accessible sur le Portail de Santé PACA (iesS), gratuit pour tous les professionnels de santé de 8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h30 (jours ouvrés).

Vous pouvez demander votre inscription au portail de santé à l'adresse suivante:

<https://sante-paca.fr> .Tel : 04 69 968 968 ou ror@ies-sud.fr via l'outil de communication Ville-hôpital TerCOVID

- veiller à conserver des transmissions régulières téléphoniques ou mails entre médecins.

2. Accès aux Kinésithérapeutes : kinésithérapie respiratoire et prise en charge complexe

L'association régionale ARBAM spécialisée en kiné respiratoire et en prise en charge complexe, a organisé un recensement des kinés qui pourraient intervenir pour des prises en charge de patients COVID.

Ils interviennent également en soutien de structures médico-sociales rencontrant des difficultés sur cette catégorie de professionnels.

A ce titre, les gestionnaires plus particulièrement des EEAP, Etablissements qui accueillent des personnes avec handicap moteur, MAS et FAM sont invités à recourir à l'onglet « professionnel » sur le site Arbam.fr, dans le cadre de la mise en place d'une permanence de soin en kinésithérapie pour

les patients de retour à domicile ou en établissement après un covid-19 et les maintiens à domicile des patients non covid-19.

Ces professionnels peuvent intervenir au domicile comme au sein de la structure.

Le lien donnant accès à leur site : <http://www.arbam.fr/covid-19.php>

3. HAD – Hospitalisation à domicile

Afin de faciliter les soins dans les établissements médicosociaux, les interventions de l'HAD sont facilitées. Voir les coordonnées dans les fiches départementales.

Identification des ressources sanitaires

Tous les acteurs du système de soins doivent être mobilisés pour apporter un appui à la prise en charge des personnes en situation de handicap atteintes du COVID-19.

Mobiliser les ressources spécifiques

Les ressources régionales et départementales mises en place pour des prises en charges spécifiques peuvent également être sollicitées :

- L'astreinte sanitaire de territoire (« hotline »), dédiée aux professionnels des établissements de santé en fonction des besoins du territoire, joignable par téléphone et par mail. **Cette astreinte mise en place sur le champ des personnes âgées peut élargir son périmètre pour les populations vulnérables, dont les personnes en situation de handicap et notamment polyhandicapées notamment grâce à la mobilisation des moyens issus des consultations dédiées.**
- Vous trouverez la déclinaison départementale ci-dessous.
- L'astreinte « soins palliatifs » (« hotline »). Elle peut mobiliser l'hospitalisation à domicile (HAD) et les équipes mobiles et/ou territoriales de soins palliatifs.

Mobiliser l'hospitalisation à domicile (HAD)

L'HAD peut assurer la surveillance des patients notamment dans le cas où préexistent des facteurs de risque ou des pathologies possiblement aggravantes, la mise en place d'une oxygénothérapie, l'administration des médicaments de la réserve hospitalière et la réalisation ou l'accompagnement de soins palliatifs.

Mobiliser les capacités hospitalières de court séjour et de SSR

Il est favorisé, notamment pour la sortie d'hospitalisation aiguë, lorsque l'HAD ou le maintien à domicile n'est pas possible, une prise en charge des patients Covid + en situation de handicap dans les établissements et les services de soins de suite et de réadaptation (SSR).

Lorsque l'hospitalisation est nécessaire, les personnes en situation de handicap, particulièrement les personnes handicapées vieillissantes, bénéficieront de la filière d'admission directe dans les services hospitaliers (associant capacités hospitalières de court séjour, SSR, hôpitaux de proximité, établissements privés).

Veiller à l'accompagnement psychologique des personnes en situation de handicap et de leurs proches ainsi que des professionnels

**CARTOGRAPHIE DEPARTEMENTALE
ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE**

	Etablissement de santé de rattachement	Coordonnées téléphoniques	Adresse mail	Jours et horaires d'ouverture	Territoire d'intervention	Description de l'organisation/offre proposée
Equipe mobile de soins palliatifs	CH DIGNE Equipe Territoriale Soins Palliatifs (ETSP 04)	04 92 30 15 54	migilardi@ch-digne.fr ymohammadi@ch-digne.fr	7j/7 24H	Alpes de Haute-Provence	Astreinte téléphonique déplacements possibles sur demande. Accompagnement et prescriptions pour les soins palliatifs. Conseils médicaux.
HAD	CHICAS GAP	04 92 40 78 00	had.gap@chicas-gap.fr	7j/7 24H	Sisteron et Barcelonnette	Mission classique HAD - Equipe pluridisciplinaire avec médecin coordonnateur
	HAD Clara Schumann Aix-en-Provence	04 42.29.45.10	m.mozer@hadclaraschumann.fr	7j/7 24H	Département 13 (nord) et 04 en complément HAD CHICAS	Mission classique HAD - Médecin coordonnateur reposant sur le médecin traitant et recours aux IDEL
Ressources en hygiène hospitalière (lien avec EOH du CH de proximité)	Equipe opérationnelle d'hygiène – GHT Alpes de Haute-Provence	04 92.73.42.54	morati.n@ch-manosque.fr		Alpes de Haute-Provence	Intervention en appui après analyse de la situation.
Cellule médico-psychologique	CH DIGNE GHT 04	04.92.30.13.89	abasquez@ch-digne.fr	Actif de 8h-18h	Département	Hotline réservée aux soignants

**CARTOGRAPHIE DEPARTEMENTALE
HAUTES-ALPES**

	Etablissement de santé de rattachement	Coordonnées téléphoniques	Adresse mail	Jours et horaires d'ouverture	Territoire d'intervention	Description de l'organisation/offre proposée
Astreintes sanitaires (hotline)	CHICAS Dr Colette GERBIER-ANDRE	04.92.40.67.37 06.87.41.28.54	colette.gerbier@chicas-gap.fr	du lundi au vendredi de 8 h 30 à 18 h		
Equipe mobile de soins palliatifs	EMG 05	04.92.40.77.25	emgeriatrie@chicas-gap.fr	du lundi au vendredi de 8h à 18h		Astreinte téléphonique
HAD	HAD 05 Catherine LANA	04.92.40.78.00	catherine.lana@chicas-gap.fr			
Ressources en hygiène hospitalière (lien avec EOH du CH de proximité)	CH BUECH DURANCE Sybille HERICOTTE	poste 3507 via standard : 04 92 65 11 68	sybille.hericotte@chbd-laragne.fr	Pas de permanence le soir et le week-end	Autour de Laragne	appui et déplacement possible dans les EHPAD autour de Laragne
	CHICAS Dr Colette GERBIER-ANDRE	04.92.40.67.37 06.87.41.28.54	colette.gerbier@chicas-gap.fr	du lundi au vendredi de 8 h 30 à 18 h		
	CH AIGUILLES Béatrice GUERIN,	04 92 46 70 18 (poste 3750)	b.guerin@hl-aiguilles.com			

	Etablissement de santé de rattachement	Coordonnées téléphoniques	Adresse mail	Jours et horaires d'ouverture	Territoire d'intervention	Description de l'organisation/offre proposée
Ressources en hygiène hospitalière (lien avec EOH du CH de proximité)	EHPAD site « Etoile des Neiges » Mme Magali LOBJOIS, IDE Hygiéniste	04.92.25 20.53 04.92.25.25.25	mlobjois@ch-briancon.fr			Mme LOBJOIS travaille en collaboration avec : - la présidente du CLIN : Mme Le Dr V. GAUDUCHON Tél : 04.92.25.24.14 Mail : vgauduchon@ch-briancon.fr - la pharmacienne hygiéniste Mme le Dr Gaëlle PELI, responsable INTERCLIN BRIANCON : Tél : 04.92.25.24.59 Mail : gpelel@ch-briancon.fr - la pharmacienne du CH AIGUILLES dans le cadre de l'Interclin ; - l'EHPAD Guil'Ecrins

**CARTOGRAPHIE DEPARTEMENTALE
ALPES MARITIMES**

	Etablissement de santé de rattachement	Coordonnées téléphoniques	Adresse mail	Jours et horaires d'ouverture	Territoire d'intervention	Description de l'organisation/offre proposée
Astreintes sanitaires (hotline)	centre de santé ROSSETTI (PEP)	04 97 11 70 83	centredesante@pep06.fr		Département	Constitue le 1 ^{er} niveau de réponse et d'orientation vers les personnes ressources du territoire
Equipe mobile de soins palliatifs	USP – EMSP CHU Nice – C3S	06 24 34 46 81	tremellat.f@chu-nice.fr	lundi - vendredi 9h- 18h WE 9h-13h	Alpes- Maritimes Est	
	USP - EMSP CH Antibes	04 97 24 82 98	casiniisabelle@gmail.com	lundi-vendredi 8h30-20h WE : 9h 16h	Alpes- Maritimes Ouest	Première ligne IDE, si besoin orientation sur médecin d'astreinte
HAD	HAD CH CANNES	04 92 18 67 06	secretariat.had@ch-cannes.fr			
	HAD CH GRASSE	04 93.09.55.56	had@ch-grasse.fr			
	HAD ARNAULT TZANCK	0492275543	had@tzanck.org			
	HAD NICE ET REGION	04 97 25 77 77	had.nice.et.region@hadnice.fr bureau Menton : coordination-menton@hadnice.fr bureau Villeneuve Loubet : coordination-villeneuve@hadnice.fr			

	Etablissement de santé de rattachement	Coordonnées téléphoniques	Adresse mail	Jours et horaires d'ouverture	Territoire d'intervention	Description de l'organisation/offre proposée
Ressources en hygiène hospitalière (lien avec EOH du CH de proximité)	CH Antibes Juan les Pins CH CANNES CH GRASSE CHU NICE CH MENTON	mobilisation des équipes d'hygiène hospitalière des établissements de santé du territoire. Le point d'entrée est soit le secrétariat du CLIN, soit les services d'infectiologie.				
Equipe mobile	Equipe mobile polyhandicap (LENVAL)	06 07 89 64 29		lundi – vendredi 9H – 17H	Département 06	

**CARTOGRAPHIE DEPARTEMENTALE
BOUCHES DU RHONE**

	Etablissement de santé de rattachement	Coordonnées téléphoniques	Adresse mail	Jours et horaires d'ouverture	Territoire d'intervention	Description de l'organisation/offre proposée
Astreintes sanitaires (hotline)	CGD	0607 43 17 05 06 45 37 29 91		9h - 18h		Les Hotlines PA actuellement mises en œuvre sur le 13 sont étendues sur PH
	Hôpital St Joseph	0491 808280		9h - 18h		
	Hôpital Salon	0490449085		10h - 16h		
Equipe mobile de soins palliatifs	<ul style="list-style-type: none"> • Saint thomas de Villeneuve à Aix en Provence • Clinique St Elisabeth à Marseille • Hôpital de Salon • Hôpital Saint Joseph à Marseille • La Maison à Gardanne 	Numéro unique du RéSP 13 : 0442990804	resp13@wanadoo.fr	24h/24 7j/7	Département	Dispositif extra hospitalier proposant accompagnement, appui, soutien et expertise régulé par la cellule de coordination RESP13
HAD	L'ensemble des HAD du 13 peuvent être sollicités par les EMS PH en fonction de leur secteur géographique					
Equipe mobile	SSSIAT : rattaché à l'Hôpital Le relai de SERENA pour les situations ASE	04 91 75 14 31	Gregory.LENTIN@serena.asso.fr Jean-eudes.MAILLE@serena.asso.fr			

	Etablissement de santé de rattachement	Coordonnées téléphoniques	Adresse mail	Jours et horaires d'ouverture	Territoire d'intervention	Description de l'organisation/offre proposée
Ressources en hygiène hospitalière (lien avec EOH du CH de proximité)	Les EMS doivent se rapprocher de l'équipe opérationnelle d'hygiène de leur CH de proximité.					
Référent PH pouvant être mobilisé sur un type de handicap par le SAMU ou un médecin en cas d'hospitalisation	<p>1/Pour le Polyhandicap : <u>ARAIMC</u> via son médecin coordo : Dr Antoine CHAANINE</p> <p><u>Chrysalide</u> : Docteur LAUGIER PEIGNE (MPR)</p> <p>Dr Blaisse (pédiatre) :</p> <p>Docteur BLANC PARDIGON</p> <p>2/ Autisme : CH Valvert : Service Evaluation et Soins de l'Autisme (UMDA)</p>	<p>0684520209 ou 0612874490</p> <p>0490509559</p> <p>0645083406 ou 04 90 53 29 56</p> <p>0490532956</p>	<p>antoine.chaanine@araimc.org</p> <p>flaugier@chrysalidegdf.com</p> <p>beatrice.blaisse@outlook.fr</p> <p>Angelique.BABAHAN@ch-valvert.fr; gaelle.broder@ch-valvert.fr</p>			

--	--	--	--	--	--	--

**CARTOGRAPHIE DEPARTEMENTALE
VAR**

	Etablissement de santé de rattachement	Coordonnées téléphoniques	Adresse mail	Jours et horaires d'ouverture	Territoire d'intervention	Description de l'organisation/offre proposée
--	---	----------------------------------	---------------------	--------------------------------------	----------------------------------	---

Astreintes sanitaires (hotline)	Service santé UGECAM	04 94 13 55 00 Pour la nuit : 04 94 13 57 31		7jours sur 7	Porte des maures Brignoles	Lien téléphonique avec les hôpitaux CHITS , d'Hyères, Brignoles, Pierrefeu
Equipe mobile de soins palliatifs	Centre hospitalier inter communal Toulon la Seyne (CHITS)	Secrétariat : 04 94 11 32 05 1 : 04 94 60 50 98 2 : 06 11 58 36 12		de 8h30 à 17h30 (1) de 17h30 à 8h30 en semaine et le Week-end et nuit (2)	Var Est	Soins palliatifs conseils à l'accompagnement fin de vie Hotline accessible et ouverte aux personnes en situation de handicap et ESMS Collaborations existantes avec lesESMS notamment pour le public adulte en MAS
		04 94 14 52 99		7j/7 24h/24	Var Ouest	
HAD	Service santé UGECAM	04 94 13 55 00	col.grp-sante83.ug-pacac@ugecam.assurance-maladie.fr	7 jours sur 7 de 9h à 17h	Toulon/Hyères Provence verte/ Brignoles Fréjus/St Raphael	Coordination de l'intervention HAD en structures ou à domicile
Ressources en hygiène hospitalière (lien avec EOH du CH de proximité)	CLIN CH Hyères Dr CARENCO	04.94.00.24.85	eohh@ch-hyeres.fr		Porte des Maures	recommandations pour les EMS, aide pour les isolements COVID
	Etablissement de santé de rattachement	Coordonnées téléphoniques	Adresse mail	Jours et horaires d'ouverture	Territoire d'intervention	Description de l'organisation/offre proposée

<p>Equipe gériatrique pour les PHV</p>	<p>1ère ligne PCPE : pôle de compétence et de prestation externalisé UGECAM</p> <p>2ème ligne : Pôle gériatrique CHITS Toulon via la Hotline gériatrique Chef de pôle : Dr. Nathalie AMALBERTI</p>	<p>04 94 13 55 00</p> <p>04 94 14 56 41</p>	<p>Col.grp-pcpe.ug-pacac@ugecam.assurance-maladie.fr</p>	<p>les lundi-mardi-jeudi</p>		<p>Coordination avec la PTA d'Hyères (beau séjour)</p> <p>Accès à la hotline gériatrique après SAS 1ère ligne PCPE qui centralise les demandes et évalue l'opportunité d'une saisine de la 2ème ligne</p> <p>2ème ligne : accès à la hotline gériatrique de CHITS pour les professionnels de santé (Cadre de santé et/ou médecin) de l'UGECAM afin d'apporter une expertise médicale gériatrique aux PH</p>
<p>Liens avec des structures SSR</p>	<p>Service santé UGECAM</p>	<p>04 94 13 55 00</p>	<p>col.grp-sante83.ug-pacac@ugecam.assurance-maladie.fr</p>	<p>5 jours sur 7 de 9h à 17h</p>	<p>Toulon/Hyères Provence verte/Brignoles</p>	<p>Polyhandicap : IRF Pomponiana Dr Heurley San SALVADOUR Dr Rousseau/Dr Grimont</p>
<p>Autres ressources disponibles sur le territoire veillant à la bonne articulation des interventions (soutien tel ou en présentiel) : structures d'exercice coordonné, spécificité neurologue, MPR...</p>	<p>Service santé UGECAM</p>	<p>04 94 13 55 00</p>	<p>col.grp-sante83.ug-pacac@ugecam.assurance-maladie.fr</p>	<p>5 jours sur 7 de 9h à 17h</p>	<p>Toulon/Hyères Provence verte/Brignoles</p>	<p>Soutien téléphonique sur l'évaluation de la situation et la coordination des interventions.</p> <p>Dr ALI AHMAD/Dr PETITNICOLAS neuro au CHITS Dr CAILLETAS neuro pédiatre au CHITS</p> <p>Réseau Handimome Dr HEURLEY (polyhandicap)</p> <p>Lien téléphonique</p>
	<p>Etablissement de santé de rattachement</p>	<p>Coordonnées téléphoniques</p>	<p>Adresse mail</p>	<p>Jours et horaires d'ouverture</p>	<p>Territoire d'intervention</p>	<p>Description de l'organisation/offre proposée</p>

Référent PH pouvant être mobilisé sur un type de handicap par le SAMU ou un médecin en cas d'hospitalisation	Personnels paramédicaux, cadre de santé UGECAM Christine RINALDI/Magali GOTTA Type de handicap : polyhandicap /déficience intellectuelle/ autisme	04 94 13 55 00	col.grp-sante83.ug-pacac@ugecam.assurance-maladie.fr	7 jours sur 7 de 9h à 17h	Toulon/Hyères Provence verte/Brignoles	Lien téléphonique permettant d'évaluer la situation et coordonner les différentes interventions
Cellule médico-psychologique	CHITS pôle de pédopsychiatrie 5 ou 6 médecins pédopsychiatres	CAMSP secrétariat 0494113066	yves.bernaud@ch-toulon.fr	A définir	Toulon/ la Seyne	Coordination médicale aux professionnels de ville, familles ayant des moments difficiles en raison du confinement de leur enfant porteur de TSA .Médecins pédopsychiatres pour intervenir auprès d'enfants porteurs de TSA ou TND .
	CAMSP Toulon et CAMSP Brignoles et CAMSP St Raphael	04 94 13 55 00	col.grp-camp-straphael.ug-pacac@ugecam.assurance-maladie.fr col.grp-camp-toulon.ug-pacac@ugecam.assurance-maladie.fr col.grp-camp-brignoles.ug-pacac@ugecam.assurance-maladie.fr	Aide et soutien aux familles : Dr BRILLAUX-PLASSARD Monique/ Dr BATTISTA Michèle		

**CARTOGRAPHIE DEPARTEMENTALE
VAUCLUSE**

	Etablissement de santé de rattachement	Coordonnées téléphoniques	Adresse mail	Jours et horaires d'ouverture	Territoire d'intervention	Description de l'organisation/offre proposée
Equipe mobile de soins palliatifs Hotline soins palliatifs et équipe gériatre pour les PHV	CH Avignon	04 32 75 93 53	Mperineau@ch-avignon.fr	7J/7 9h – 18h (relai du 15 la nuit)	Grand Avignon	Hot line Vaucluse Appui téléphonique par des médecins experts en soins palliatifs et médecins gériatres.
	CH Apt	04 90 04 20 37 06 13 86 16 73	dgaudeau@ch-apt.fr	7J/7 8h-19h	Apt	Hotline Appui téléphonique par des médecins experts en soins palliatifs et médecins gériatres.
	CH Orange – Vaison - Valréas	04 90 36 54 50 06 15 41 71 80	p.beau@ch-vaizon.fr	Du lundi au vendredi 8h – 20h	Orange Vaison Valréas	Hotline Appui téléphonique par des médecins experts en soins palliatifs et médecins gériatres.
HAD	HADAR	04 90 13 47 40	direction@hadar.fr		Vaucluse	
Ressources en hygiène hospitalière (lien avec EOH du CH de proximité)	<p align="center">Les EMS doivent se rapprocher de l'équipe opérationnelle d'hygiène de leur CH de proximité.</p>					

	Etablissement de santé de rattachement	Coordonnées téléphoniques	Adresse mail	Jours et horaires d'ouverture	Territoire d'intervention	Description de l'organisation/offre proposée
Cellule médico-psychologique	Centre Hospitalier de Montfavet / CUMP84	0490039574		Du lundi au vendredi de 9h30 à 16h30		Cellule de soutien psychologique à destination des personnels hospitaliers, aux agents des établissements partenaires (EHPAD, résidences autonomie, établissements accueillants des personnes handicapées...) et aux personnes endeuillées
Autres	La Croix-Rouge Française	09.70.28.30.00	7j/7 de 8h à 20h			Dispositif d'écoute et de livraison solidaire pour les personnes vulnérables isolées et non accompagnées
	L'AFAP Association Française d'Aide Psychologique	06.03.52.42.93 07.50.95.89.36 07.50.95.89.36 06.03.52.42.93 06.51.34.83.87 06.70.52.07.76 06.51.34.83.84 06.15.48.34.28 06.15.48.34.28 06.77.79.84.78	Lundi de 8h à 10h De 17h à 20h Mardi de 9h à 12h De 14h à 17h Mercredi de 9h à 12h De 14h à 16h Jeudi de 9h à 12h De 14h à 17h Vendredi de 9h à 12h De 14h à 17h			Lutte contre l'isolement des professionnels, des personnes âgées et des familles
	Fédération Grandir Ensemble	0805 035 800	Du lundi au samedi de 9h/12h et 14h/17h			Ecoute, d'aide et de soutien aux familles ayant un enfant en situation de handicap
	RESODYS	0490146469	Assoc.avita@orange.fr		Vaucluse	Réseau d'associations de parents d'enfants TSA